

# Questions de Société

N°1

## Jeunesse : génération d'avenir ?

Alors que François Hollande, le nouveau président de la République, veut faire des jeunes sa priorité, force est de constater que la question de la jeunesse est diverse, complexe, multiple et que les jeunes subissent de plein fouet les crises que traverse notre société.

Approches de cette jeunesse multiple et triplement discriminée, réflexions dans une dimension européenne sur les jeunes et la crise, regards éducatifs sur « l'école buissonnière » ou comment les jeunes s'éduquent eux-mêmes et sur le fait de devenir étudiant, interrogations sur la participation et sur les politiques de jeunesse : le premier numéro de « Questions de société », publication jumelle de « Questions d'éduc », propose quelques zooms pour mieux comprendre et agir pour cette génération d'avenir.

### SOMMAIRE

- Jeunesse : génération d'avenir ? p. 1
- Jeunes : la triple discrimination p. 2
- Qu'est-ce que la jeunesse d'aujourd'hui ? p. 3
- Jeunes : que nous apprennent les chiffres ? p. 4-6
- Europe : une génération sacrifiée ? p. 7-8
- Comment les jeunes s'éduquent-ils eux-mêmes ? p. 9
- Devenir étudiant à l'université p. 10
- Participation : piège à quoi ? p. 11
- Politique ou politiques de jeunesse ? p. 12





# Jeunes : la triple discrimination

« **La jeunesse française est discriminée économiquement, désocialisée culturellement et sous-représentée politiquement.** » affirme Olivier Galland, du Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique (Gemas), qui précise que trois explications générationnelles s'enchevêtrent.

De fait, depuis quelques décennies, la précarité de l'emploi se concentre de plus en plus sur les jeunes. Du début des années 1980 au milieu des années 2000, le pourcentage de jeunes actifs de moins de 25 ans occupant un emploi instable ou pointant au chômage est passé d'un peu plus de 40 % à près de 60 %. « *Les jeunes, surtout non diplômés, sont plus que jamais la principale variable d'ajustement de l'économie, avec les travailleurs âgés*, dit Olivier Galland. *Notre système a plutôt tendance à protéger les "insiders" (ceux qui sont déjà intégrés dans l'emploi) que les "outsiders" (les postulants)* ». Certes, il ne faut pas noircir le tableau à l'excès. Entre 25 et 30 ans, 80 % des jeunes finissent par obtenir un CDI. Il n'en demeure pas moins vrai que si l'ascenseur social n'est pas totalement en panne, il fonctionne assez mal et plutôt lentement.

Outre ces facteurs économiques, la culture des jeunes est également en rupture. Elle est déconnectée des standards de la « culture légitime » qui correspond aux normes scolaires et aux normes des milieux sociaux les plus favorisés. « *Ceux qui en souffrent probablement le plus sont les professeurs, chargés de transmettre un patrimoine culturel qui accroche de moins en moins sur les élèves*, constate Olivier Galland. *Moins le legs culturel issu du passé est partagé entre générations, moins la société peut exercer son pouvoir intégrateur* », celui-ci reposant sur « le sentiment d'appartenir à une collectivité qui partage les mêmes valeurs ».

Les jeunes, enfin, sont mal représentés dans les corps intermédiaires (syndicats, associations, partis) susceptibles de parler et de négocier en leur nom avec les pouvoirs publics. Les tergiversations sur l'existence et le rattachement d'un département ministériel leur étant dédié (ministère, haut-commissariat, secrétariat d'État avec les Sports, la Santé, l'Éducation nationale...) ne font rien pour améliorer les choses. « *Les jeunes sont des acteurs quasi invisibles, sauf lorsqu'ils descendent dans la rue pour protester contre telle ou telle mesure les concernant*, remarque Olivier Galland. *La sphère politico-administrative s'interroge alors sur les racines du malaise, mais elle peine à trouver dans la jeunesse elle-même des interlocuteurs crédibles et légitimes, puisque celle-ci est très faiblement organisée.* »

### L'avis de la fédération UNSA Éducation !

Ce véritable cercle vicieux interroge les politiques de jeunesse tant au niveau de l'État que des collectivités territoriales. Pour l'UNSA Éducation, il nécessite de mettre en place des partenariats solides et durables avec tous les acteurs concernés et pose globalement la question de la construction de notre avenir collectif.



## Qu'est-ce que la jeunesse d'aujourd'hui ?

On le sait tous, depuis Bourdieu en 1978, « la jeunesse n'est qu'un mot », la cause est entendue, il n'y a pas un jeune, mais des jeunes aux parcours, environnements, niveaux d'étude, pratiques culturelles... très divers.

Difficile de donner un âge de début ou de fin à ce qui est davantage perçu comme un passage entre enfance et âge adulte et qui ne peut se confondre avec l'adolescence. Les sociologues s'accordent assez mal sur la période à considérer : même si l'essentiel des données se concentrent sur les 15-24 ans, on sent bien qu'un allongement est indispensable allant jusqu'à 29 ans (pour l'Insee) et parfois au-delà.

De fait les difficultés à dire la jeunesse viennent essentiellement du fait qu'il n'y pas homogénéité de cette catégorie sociale et que les disparités sont plus importantes qu'on ne les pense généralement.

« *Le grand clivage passe entre les milieux sociaux, constatait en 2009 Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités, précisant que les protections sont différenciées selon les groupes sociaux et l'aide que l'on peut attendre de la famille : aide matérielle, aide relationnelle et mobilisation de réseaux, aide intellectuelle dans le soutien aux études* », continuent les sociologues. *Toute la difficulté de l'analyse est de combiner âge et milieu social. Entre l'intérimaire du bâtiment et l'élève d'une grande école parisienne dont les parents financent les études, les modes de vie sont souvent totalement opposés. Les pratiques culturelles sont trompeuses pour le monde des adultes qui y voit l'uniformité. Vêtements, goûts musicaux, langage, loisirs diffèrent selon les milieux sociaux.*

*Les fils et filles d'ouvriers ou d'employés ont en moyenne des scolarités plus courtes et mettent plus de temps pour trouver un emploi stable, alors que les enfants de cadres supérieurs restent plus longtemps sur les bancs de l'École et trouvent du travail plus rapidement.*

*Avant de parler de « jeunes », il faut donc prendre des précautions. Sans doute, la jeunesse partage des éléments en commun, plus réceptive aux nouveautés, à la musique ou aux nouvelles technologies par exemple, mais aussi plus sensible à la conjoncture du marché du travail et davantage frappée par le renchérissement du coût du logement. Il n'en demeure pas moins qu'il serait un profond contresens de ne pas observer, à l'intérieur de cette jeunesse, des divergences énormes. De l'école à l'emploi en passant par la santé, les loisirs ou le logement, de très nombreux jeunes connaissent d'abord les difficultés que rencontrent toutes les personnes issues de milieux peu favorisés »*

### L'avis de la fédération UNSA Éducation !

Il est indispensable de porter ce regard multiple sur les jeunes, non comme formant un tout, mais une communauté complexe et diverse d'entrants dans une vie autonome sociale, affective, culturelle, professionnelle, citoyenne...



# Jeunes : que nous apprennent les chiffres ?

Même s'il est toujours difficile de collecter les chiffres réels et si leur interprétation reste souvent partisane, il n'est pas inintéressant de préciser en quelques données statistiques ce qui fait le quotidien des jeunes aujourd'hui.

La France compte 8,18 millions de jeunes de 16 à 25 ans, soit 12,7% de la population.

### Une situation d'angoisse

- 49% des Français ont une image très négative des jeunes au regard de leurs actions dans la société (étude Audirep mars 2010 « Les Français et les jeunes »).
- 50% des jeunes ont un sentiment d'angoisse face à l'avenir (baromètre IPSOS pour le Secours Populaire septembre 2010).
- Deuxième cause de décès chez les jeunes de 15 à 24 ans, il persiste 600 suicides par an, malgré une baisse significative de 41% depuis 1993.
- 1 jeune sur 2 doute que les études garantissent une insertion plus facile dans le monde du travail (baromètre IPSOS pour le Secours Populaire septembre 2010).
- 90% des jeunes et des étudiants pensent qu'ils auront des difficultés à trouver un emploi (étude Quatre vents - juin 2010).
- 21% des jeunes et étudiants pensent qu'ils ont une formation en décalage avec les besoins des entreprises (étude Quatre vents - juin 2010).

### Une situation d'urgence sociale

#### Niveau de vie

- Les inégalités de revenus, qui sont fortes parmi les jeunes, sont principalement liées à la situation des parents : un cinquième (20,2 %) des jeunes de 16-25 ans vit en dessous du seuil de pauvreté (880 euros par mois), contre 13% de l'ensemble de la population.
- Plus de 15 % des jeunes sont en situation de pauvreté en termes de conditions de vie, contre 12,2 % de l'ensemble de la population.

#### Logement

- La majorité des 16-25 ans (57 %) vivent chez leurs parents, 18 % ont constitué une famille et 13 % vivent seuls.
- 90 % des jeunes ayant quitté le domicile familial sont locataires et la majorité d'entre eux vivent dans de grandes villes et occupent de petits logements.
- Plus de 682 000 étudiants perçoivent une aide au logement.





## Jeunesse : génération d'avenir ?



### Scolarité

- Plus de 40 % d'une génération obtient un diplôme de l'Enseignement supérieur.
- Près de 62 % d'une classe d'âge obtient le baccalauréat depuis 1995.
- Plus de 80 % des moins de 18 ans sont en cours d'études depuis le début des années 1990, contre moins de la moitié une décennie plus tôt.
- Près de 20 % des 750 000 jeunes qui sortent chaque année du système scolaire sont sans diplôme du secondaire, soit environ 150 000 élèves.
- 10 %, soit 75 000 jeunes, ne sont titulaires d'aucun diplôme.
- En 2009, 4737 jeunes étaient inscrits dans une École de la deuxième chance et plus de 278 000 étaient en contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS).

### Emploi

- Le taux d'emploi des 16-25 ans (28,5 %) est l'un des plus faibles d'Europe.
- 35 % des emplois salariés occupés par les jeunes âgés de 15 à 29 ans sont des emplois temporaires ou des emplois aidés, contre moins de 14 % pour l'ensemble des salariés.
- Plus de 19 % des étudiants ont un emploi, dont plus d'un tiers sont apprentis ou stagiaires. Hors apprentis et stagiaires, ce taux est légèrement supérieur à 13 %, soit environ 275 000 étudiants exerçant une activité salariée parallèlement à leurs études.
- L'accès au monde du travail des jeunes diplômés s'est fortement dégradé avec la crise : en 2009, 64% des jeunes diplômés sont en emploi 8 mois après leur sortie du système éducatif contre 68% en 2008 et 77% en 2007 (étude APEC sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés - septembre 2010).
- La durée de recherche du premier emploi s'allonge : près de 6 mois en 2010 contre près de 5 mois en 2008 (étude APEC sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés - septembre 2010).
- Une forte précarisation des situations professionnelles des jeunes diplômés en 2009 : 47% de CDI en 2009 contre 54% en 2008 (étude APEC sur l'insertion professionnelle des jeunes diplômés - septembre 2010).

### Faut-il parler de deux jeunessees ?

Bernard ROUDET analyse depuis plusieurs années l'évolution des valeurs des jeunes. Il porte ce constat : *« Les jeunes ne sont pas dupes : ils savent bien que la jeunesse ne forme pas un tout. Soixante pour cent des 15-24 ans pensent que les différences sociales qui les traversent sont plus fortes que les préoccupations qui les rassemblent. Selon eux, la fracture sociale la plus importante au sein de la jeunesse est provoquée par le fait d'avoir ou non un emploi, le chômage étant considéré comme le problème le plus grave auquel ils sont confrontés. Ils ont une vision duale de la société ; les clivages sociaux habituels s'effacent devant la stigmatisation engendrée par certains quartiers. Le lieu d'habitation, autant que l'origine sociale, distingue ceux qui sont dedans, intégrés socialement, de ceux du dehors, en situation d'exclusion »* et il constate qu'avec le chômage et la pauvreté, *« les faits confirment cette opinion »*.



## Jeunesse : génération d'avenir ?



Paradoxalement, si les clivages passent au sein même de la jeunesse, ils ne semblent pas entraîner de rupture générationnelle. « *Au contraire, affirme Bernard Roudet, dans de nombreux domaines, les valeurs des jeunes et des adultes se sont rapprochées. Les résultats pour les 18-29 ans des enquêtes sur les valeurs des Français sont significatifs de ce point de vue. Il y a vingt ans, l'écart entre les jeunes et les adultes demeurait très important dans le domaine des mœurs et des normes morales. Sur des sujets comme le divorce, l'avortement, l'euthanasie, l'homosexualité, les jeunes étaient beaucoup plus permissifs que leurs aînés. Leur sentiment d'appartenance à la communauté nationale était également plus faible et les jeunes s'opposaient aux adultes dans leur rapport à l'autorité. Aujourd'hui, dans la sphère de la vie privée, les jeunes générations sont à peine plus libérales que les générations précédentes.* » Il en est de même dans le domaine de la vie publique, les enquêtes montrent que « *l'autorité est devenue une valeur consensuelle, avec un renforcement chez les jeunes de la demande de normes collectives et une condamnation des écarts vis-à-vis de la morale publique. Le sentiment d'appartenance à la communauté nationale est partagé par tous. Même dans le domaine des croyances religieuses, les écarts entre classes d'âge se sont considérablement réduits. Pour la plupart des jeunes Français, l'évolution des valeurs témoigne d'une consolidation de leur intégration sociale.* »

Et le chercheur de conclure que « *cette rupture entre deux jeunessees, l'une intégrée et l'autre exclue, constitue probablement un défi important pour la société française dans les années à venir* ».

<sup>1</sup> Bernard Roudet est chargé d'étude et de recherche à l'INJEP, il a codirigé avec Olivier Galland, Les valeurs des jeunes. Tendances en France depuis 20 ans, Paris, L'Harmattan-INJEP, collection " Débats Jeunes " , 2001.

### L'avis de la fédération UNSA Éducation !

Ainsi les recherches mettent en évidence que le « renforcement du sentiment d'appartenance sociale » concerne tous les jeunes dans le domaine de la vie privée mais que les jeunes Français sont profondément partagés dans leur conception de la vie publique et dans leur représentation de la société. Le clivage est essentiellement lié au niveau d'études. Les jeunes qui ont poursuivi des études longues adhèrent aux valeurs universalistes et sont davantage modérés dans leurs opinions à l'égard des changements sociaux et politiques. Par contre, chez ceux qui ont arrêté tôt leurs études, la tendance est inverse et ils expriment souvent des opinions plus radicales et des votes extrémistes. Le faible niveau d'étude et de qualification de certains jeunes n'influe donc pas seulement sur leur difficile insertion professionnelle, mais « *aussi sur leur appartenance à une société dont ils intègrent difficilement les valeurs collectives.* » Ils vivent ainsi une situation de double retrait à la fois social et politique, avec le sentiment d'une fragilité sociale qui n'est plus compensée par des modes de socialisation syndicale, politique, voire associative en déclin de légitimité et d'efficacité, ces modalités d'organisation collective, associées aux formes ouvrières d'encadrement social, ne constituant plus un cadre efficace d'intégration sociale.

Pour l'UNSA Éducation, cette situation met en évidence l'importance de l'éducation et de la formation dans la vie des jeunes et dans la construction de leur avenir social et citoyen autant que professionnel. Elle nécessite d'être une des données essentielles prises en compte dans la construction des politiques de jeunesse.



### Europe : une génération sacrifiée ?

**Si la jeunesse est « davantage un passage qu'un âge » (Bourdieu), la crise dans l'ensemble de l'Europe a retardé le franchissement vers l'âge adulte en empêchant l'insertion des jeunes dans la société et leur nécessaire « décohabitation » d'avec les parents.**

Cette crise pénalise en effet particulièrement les jeunes sur le marché du travail, et ce, dans l'ensemble des pays européens. Dans les pays où le taux de chômage, déjà élevé pour les jeunes, a beaucoup augmenté (Europe du Sud et de l'Est), le chômage des jeunes atteint désormais des sommets mais la situation s'est également dégradée dans les pays ayant réussi à traverser la crise sans trop de difficultés mais où ce sont les jeunes qui servent de « variable d'ajustement ». C'est ainsi qu'en Suède, au Danemark et en Finlande l'augmentation du chômage des jeunes a été très forte.

Il faut noter, d'autre part, que dans les deux tiers des pays de l'OCDE, les jeunes sortis du système scolaire n'ont droit à aucune forme d'allocation même si on note une différence entre pays du nord (où des transferts sociaux conséquents existent pour les jeunes en formation ou en recherche d'emploi) et pays du sud où la famille reste le principal soutien.

#### Comment les jeunes réagissent-ils face à cette situation ?

Les réactions sont diverses mais le mécontentement grandit :

- décrochage de la formation initiale ou, à l'inverse, système éducatif vécu comme un refuge ;
- inactivité : ce sont les « NEET » : ni en emploi, ni en éducation, ni en formation : cela concerne particulièrement les jeunes femmes en provoquant un retour au foyer ;
- émigration : en particulier pour les plus diplômés ;
- intégration à des mouvements de protestation originaux.

#### Quel rôle pour les organisations syndicales ?

Elles ont parfois été surprises par l'ampleur des nouveaux mouvements de jeunes (en Espagne et au Royaume-Uni en particulier). En Espagne, aucun syndicat et aucun parti politique n'a pu capitaliser le mécontentement provoqué par la précarité dans l'emploi des jeunes.

Aux Pays-Bas, au Portugal et au Royaume-Uni, elles ont mis en place ou réactivé des sections jeunes. Au Royaume-Uni, grands syndicats de la Fonction publique et syndicats d'enseignants se sont associés aux organisations étudiantes pour lancer une campagne contre la suppression de l'allocation de poursuite d'études.

Dans l'ensemble, les organisations syndicales contestent les mesures d'austérité les plus injustes, soulignent la nécessité d'offrir plus de possibilités aux jeunes, de créer des emplois de qualité. Elles s'opposent aux exceptions pour les jeunes dans la législation du travail que demandent les organisations patronales.



## Quel impact de la crise par pays entre 2007 et 2011 ?

### **Irlande - Espagne - Grèce**

- Très forte baisse de l'emploi des jeunes.
- Augmentation du travail précaire.
- Explosion du temps partiel subi et du chômage de longue durée.
- Explosion du taux de jeunes pauvres ou en danger d'exclusion.
- Forte émigration.

### **Danemark - Portugal - Pays-Bas - Royaume-Uni - Italie - Hongrie**

- Détérioration importante de la qualité de l'emploi des jeunes (emplois temporaires, temps partiel).
- Augmentation des jeunes en danger d'exclusion.

### **Bulgarie - Roumanie - Pologne et France**

Si l'impact de la crise sur le taux d'emploi des jeunes avait été faible jusqu'en 2009, on observe une chute du taux d'emploi depuis 2010.

### **Suède - Finlande**

- Forte diminution de l'emploi des jeunes entre 2007-2009. Une reprise est notée à partir de 2009 mais le temps partiel subi a fortement augmenté.

**L'Allemagne** fait figure d'exception. Augmentation de l'emploi des jeunes, diminution de l'emploi précaire et du chômage (y compris de longue durée), diminution de la pauvreté des jeunes.

*Source : Les jeunes dans la crise - Chronique internationale n° 133 - IRES.*

### Témoignage d'Émilie Trigo - représentante de l'UNSA au comité Jeunes de la CES

La CES représente aujourd'hui 84 organisations syndicales dans 36 pays européens ainsi que 12 fédérations sectorielles européennes. Son objectif majeur est de promouvoir le modèle social européen et d'œuvrer au développement d'une Europe toujours plus sociale. Le comité des jeunes regroupe des jeunes syndicalistes de moins de 35 ans issus des organisations affiliées à la CES.

Ce comité permet aux jeunes syndicalistes européens d'échanger sur les problématiques concernant les jeunes actuellement, de dégager des pistes communes d'action et de revendication, et de renforcer les revendications portées par la CES.

Ces deux dernières années, les différents travaux menés par le comité Jeunes sur le thème de l'emploi des jeunes a poussé la CES à demander, et à obtenir du patronat européen, l'ouverture d'une négociation dès 2012 au niveau européen sur le thème de l'emploi des jeunes.

Dernièrement, la CES a participé à l'écriture de la « Charte européenne sur la qualité des stages et de l'apprentissage » en lien avec le Forum Européen de la Jeunesse, et travaille à la mise en œuvre de sa revendication d'une « Garantie Jeunes », instituant le fait que chaque jeune sortant du système scolaire se voit proposer dans les 4 mois un accompagnement renforcé vers l'emploi ou la formation et la garantie d'un revenu.

Lire à ce sujet, la très intéressante publication : « les jeunes dans la crise », n°133 des Chroniques internationales de l'IRES » dont sont tirées ces analyses.





## Comment les jeunes s'éduquent-ils eux-mêmes ?

Dans son dernier ouvrage "L'éducation buissonnière", la sociologue Anne Barrère se penche sur les activités électives des jeunes : blogs, net, sports, musiques... où le numérique tient une large part. Elle analyse de nombreux entretiens menés et nous fait découvrir des richesses bien souvent ignorées.

Loin des constats catastrophiques sur l'impossibilité d'éduquer les jeunes et la dramatisation de la concurrence de la culture scolaire et de la culture de masse, elle nous montre tout ce que les jeunes apprennent en dehors de l'École, parfois contre elle ou malgré elle.

En effet, elle montre que les jeunes apprennent à gérer l'excès en tirant des leçons d'expériences de démesure et trouvent des limites, qu'ils communiquent par écrit comme jamais aucune autre génération ne l'a fait, qu'ils enrichissent leur quotidien en mêlant échanges à distance et sociabilité en « présentiel ».

Loin des idées reçues, ils se montrent capables à travers ces activités de s'impliquer dans la durée, de se concentrer, de fournir des efforts et de relever des défis complexes. Supports d'expression personnelle, les activités électives leur permettent aussi de se singulariser, alimentent le désir de l'amélioration continue de soi et participent au cheminement, entre rêves et pragmatisme, vers un projet professionnel.

Des entretiens menés en SEGPA, avec des jeunes réputés ne s'intéresser à rien, montrent qu'ils s'investissent pourtant comme les autres avec force dans des activités électives.

En conclusion, les jeunes se divertissent, s'occupent, et en même temps développent et mettent à jour des compétences et des talents hors de l'institution scolaire. Il faudrait inverser le regard ; l'École au lieu de s'inquiéter de ces activités et de se sentir menacée, devrait se poser la question de la reconnaissance de ces apprentissages informels, de leur validation et de leur valorisation.

### L'avis de la fédération UNSA Éducation !

L'UNSA Éducation revendique la transformation et la démocratisation du service public d'Éducation et l'accès de tous à la connaissance et aux pratiques artistiques, culturelles et sportives.

L'éducation peut s'inscrire en effet dans un cadre formel (système scolaire et universitaire), informel (associations, entreprises, médias, Internet...) ou non formel (système autre que le système scolaire ayant pour objectif d'éduquer : famille, éducation populaire, formation continue). Les frontières entre les cadres formel, informel et non formel s'estompent. C'est pourquoi la fédération UNSA Éducation est favorable à la modularité des formations, à la valorisation et à la validation des acquis de l'expérience. Celles-ci remettent en cause l'étanchéité des systèmes au profit de parcours diversifiés et plus souples, offrant une possibilité d'évolution tout au long de la vie. Les systèmes d'éducation et de formation ne doivent donc plus être considérés comme des ensembles étanches. Il faut favoriser leur interopérabilité.



### Devenir étudiant, à l'Université

En passant la porte de l'université, le lycéen ne se métamorphose pas en étudiant. C'est un jeune qui s'engage dans des études universitaires, sans vraiment se rendre compte de ce qui l'attend.

Cette transition est délicate et souvent douloureuse. Le nouvel étudiant, qui sort du cadre scolaire, doit se familiariser à un environnement ouvert. Cette initiation sera tout aussi décisive pour sa réussite scolaire que pour son devenir. Elle est pourtant peu étudiée. Les enquêtes analysent plus couramment la situation avant les études supérieures à travers les choix d'orientation, ou après la sortie en examinant le devenir professionnel des étudiants. Lorsque la question de cette mutation est abordée, elle se concentre sur les formalités administratives, les démarches formelles ou encore sur la description de l'environnement géographique du futur étudiant, toutes choses utiles mais insuffisantes pour décrire l'évolution de l'état d'esprit du jeune.

Celui qui fait le choix de l'université devra compter d'abord sur lui-même. Il sera souvent confronté à des complications économiques, trouver des ressources, des aides (familiales, sociales,...), un travail, gérer son budget... Il devra faire des choix et les assumer, aussi bien dans ses études (filières, parcours, options), que dans ses engagements (participer à une association, un syndicat, ..) et dans ses loisirs (sportifs, culturels, ...). Il devra trouver les personnes et les services mis en place par les établissements pour l'accompagner.

Conscients des difficultés, certains jeunes, parfois conseillés par leurs parents, se réfugient dans des filières plus scolaires (classes préparatoires, BTS, DUT) qui leur apportent sécurité et confort et leur permettront de rester concentrés sur leurs études. Pourtant, même si l'Université est un monde complexe, c'est un espace formateur qui leur permettra de se fixer des objectifs, des priorités, d'apprendre à gérer leur temps, à devenir responsables. En un mot, le lycéen qui choisit l'université change, il devient adulte !

#### L'avis de l'UNEF

##### Être étudiant à l'université

Pour un nouvel étudiant, l'organisation de la scolarité dans l'Enseignement supérieur peut être déconcertante. En effet, la multiplication des filières et l'absence de tronc commun, le découpage des enseignements, les diplômes, grades ou crédits sont autant de notions qui ajoutent au manque de lisibilité. Ce brouillage des pistes peut avoir des conséquences fâcheuses pour le bon déroulement des études. Aussi il est fondamental que chacun puisse avoir accès à un maximum d'informations car être informé, c'est déjà être en capacité de se défendre. Ainsi le changement de rythme peut dérouter (passage au semestre, moins de vacances et évaluations moins fréquentes). L'UNEF se bat dans chaque université pour lutter contre ces rythmes stressants en plaidant en faveur d'une part importante d'évaluation en contrôle continu qui permet à chacun de maîtriser réellement son travail individuel et sa progression. Mais l'entrée à l'université est aussi une nouvelle période de la vie des individus, celle de la formation initiale et de l'insertion. Or l'absence de statut social soumet les jeunes à la dépendance familiale et à la précarité des petits boulots. La situation d'urgence sociale ainsi vécue par beaucoup de jeunes est un obstacle pour accéder et réussir un parcours de formation initiale et favorise, à chaque étape, une forte reproduction sociale. L'UNEF revendique une réforme du système d'aide sociale rompant avec l'actuel, reposant sur les bourses et devenu inadapté à la démocratisation des études supérieures. <http://unef.fr>



## Participation : piège à quoi ?

La question de la participation des jeunes n'est pas nouvelle. Depuis une trentaine d'années (même si des tentatives sont déjà présentes aux lendemains de la Libération et de Mai 68), rapports, expérimentations, dispositifs se multiplient afin de faire passer les enfants et les jeunes d'un statut d'objet à celui d'acteurs pour les éléments de la vie sociale qui les concernent.

Ainsi se sont largement développés les conseils de jeunes (même si souvent le mot est trompeur et désigne davantage des enfants de 10-12 ans), à la fois dans de nombreuses villes mais aussi dans des départements et des Régions jusqu'à instaurer un *Conseil national de la jeunesse* interlocuteur des ministres. Les « Juniors associations » sont également nées de cette volonté de permettre à des jeunes mineurs de créer et faire vivre leur structure associative dans un compagnonnage avec une association « adulte » et expérimentée. Dans l'École la loi d'orientation de 1989, qui place l'élève au cœur du système scolaire, affirme avec logique que « *sans élèves, il ne peut y avoir d'établissement scolaire* », précise « *L'ensemble des élèves, collectivement et individuellement, est donc en permanence l'interlocuteur principal du chef d'établissement et de l'équipe de direction, comme des enseignants, ainsi que de toutes les autres catégories d'acteurs de l'établissement qu'il s'agisse de l'enseignement ou de la vie scolaire* ». Elle indique l'organisation de « *leur représentation dans les divers conseils et commissions de l'établissement* ». Depuis les instances de représentation des élèves des collèges et lycées ont été affinées : délégués de classe, conseil de la vie lycéenne, élus au CA, représentants au FSE (foyer socio-éducatif)...

Toutes ces initiatives sont reconnues comme un apport important à la formation civique et citoyenne des jeunes qui y participent. Et là, justement, se situent les limites de leur intérêt. En effet, à l'exception – à vérifier – des « Juniors associations », les structures de participation proposées aux jeunes sont, pour l'essentiel, la reproduction des instances « adultes » et fonctionnent sur le mode de la représentation. Il s'agit de désigner des élus, des délégués, des représentants, et donc au mieux de permettre la participation de seulement quelques jeunes, en espérant qu'ils le fassent au nom des autres !

Il est intéressant de noter dans ce contexte que l'engagement associatif des jeunes est de plus en plus important. S'il diminue dans le domaine des loisirs, il s'oriente nettement « sur des questions de société, sur la situation de groupes sociaux dans une perspective d'aide ou de défense, ou encore sur des intérêts collectifs ou sur une cause à soutenir », c'est-à-dire « dans des groupements supposés être davantage militants ». Il demeure donc indispensable de mettre en place dans et hors l'École, au-delà de ces modes de représentation des jeunes, une véritable éducation à la citoyenneté et les moyens de la participation de tous.

### L'avis de l'UNL

**La Démocratie Lycéenne**, c'est l'ensemble des instances permettant aux lycéens de s'exprimer par le biais de représentants élus. Il s'agit avant tout défendre ses droits et d'exprimer ses revendications. C'est aussi faire progresser la Vie Lycéenne en proposant des projets (foyers, voyages, fête du lycée...). Mais c'est encore un réel poids dans les décisions au lycée avec un droit de vote au Conseil d'Administration. L'engagement lycéen est un réel engagement citoyen.

Afin de faire réellement vivre cette démocratie citoyenne et fort de ses acquis, l'UNL revendique :

- que les instances lycéennes deviennent décisionnelles ;
- qu'une meilleure visibilité soit donnée à la Démocratie Lycéenne ;
- qu'un budget soit alloué à la CAVL et au CVL ;
- qu'un délégué départemental à la Vie Lycéenne soit créé ;
- que les lycéens aient une place plus conséquente au CSE.

<http://www.unl-fr.org>



### Politique ou politiques de jeunesse ?

Si la notion de politique de jeunesse est assez récente en France, son évolution est essentiellement marquée par la multiplication des niveaux d'implication. État, Régions, départements et communes ont chacun la responsabilité d'éléments concernant les jeunes. Dans ce millefeuille institutionnel, c'est généralement l'échelon local qui « tire le mieux son épingle du jeu », apparaissant comme le plus pertinent, le plus proche, le plus à l'écoute. Patricia LONCLE montre que conduire une politique de jeunesse est à la fois une manière raccourcie de mettre en évidence « le dynamisme des élus locaux » et un « outil de construction territoriale ». Pour autant, le champ d'action des communes est limité dans ce domaine (le socioculturel, le sports, les loisirs...) et elles ne peuvent agir qu'en partenariat lorsqu'il s'agit de questions sociales (avec les départements), d'emploi et de formation (avec les régions), de politique de la Ville (avec l'État) sans oublier les programmes européens favorisant les échanges.

Et puisque les jeunes ont besoin de formation, de logement, d'emploi, d'accès aux soins, aux loisirs, à la culture... ils relèvent de différents ministères, services, bureaux, délégations...

Enfin l'approche se complique encore si l'on considère qu'en permanence, il y a « oscillation entre 3 figures » de la jeunesse : une jeunesse ressource, une jeunesse à protéger et une jeunesse menace pour l'ordre public.

Peut-il alors y avoir un ministère de la Jeunesse ? La question se pose à chaque constitution d'un nouveau gouvernement (le prochain n'y fera certainement pas exception). Les réponses diverses (de Gaulle avait refusé, traumatisé par l'encadrement des jeunes conduit par le gouvernement de Vichy ; longtemps, c'est l'Éducation nationale qui sera en charge des questions de jeunesse ; il y aura des rattachements multiples et des appellations variées : ministère, secrétariats d'État, Haut commissariat...) sont rarement pleinement satisfaisantes.

L'approche des questions de jeunesse est forcément interministérielle. La cohérence voudrait qu'il n'y ait pas une politique de jeunesse, mais des politiques sectorielles qui prennent en compte les spécificités des jeunes dans leurs élaborations, préoccupations, propositions, que soit organisée la complémentarité entre les différents échelons territoriaux et que l'État assure l'égalité de traitement de tous les jeunes sur le territoire national.

Ainsi, faire de la jeunesse une priorité, c'est, au-delà des jeunes, mettre en œuvre une autre manière de mener les politiques en France.

#### BIBLIOGRAPHIE

L'INJEP et ses nombreux sites sont une mine de documents sur les questions de jeunesse :

<http://injep.fr> ; <http://galaxiejeunesse.injep.fr> ; <http://ressourcesjeunesse.fr>

Impossible de nommer tous les spécialistes, mais nous pouvons citer les travaux :

- Sur les jeunes des sociologues : Olivier GALAND *Les jeunes*, Paris, La découverte, Collection Repères, 7<sup>e</sup> édition 2009, 124 pages. Bernard ROUDET, *Les jeunes en France*, Québec (Canada), Les presses de l'université - Laval - INJEP (collection. « Regards sur la jeunesse du monde »), 2009.
- Sur les politiques de jeunesse de Patricia LONCLE, *L'action publique malgré les jeunes* - Les politiques de jeunesse en France de 1870 à 2000, 2003 - l'Harmattan.
- Sur les pratiques politiques des jeunes d'Anne MUXEL, « *Les jeunes et les élections européennes : un paradoxe démocratique ?* » Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2005.
- Sur les pratiques culturelles de Sylvie OCTOBRE, *Pratiques culturelles chez les jeunes et institutions de transmission : un choc de cultures ?* DEPS, MCC, 2009. <http://www.culture.gouv.fr/deps>

<sup>1</sup> Jeunesse : études et synthèse : « Participation associative : des jeunes plus engagés dans la vie de la cité », Observatoire de la Jeunesse, INJEP, n°4 Mai 2011. <sup>2</sup> Patricia LONCLE, Les enjeux contemporains des politiques de jeunesse, EHESS, Rennes, 2009. <sup>3</sup> ibidem